

Présentation synthétique des informations financières essentielles

BUDGET 2024 ET PROJETS



SOMMAIRE

Le budget 2024	2
Maîtriser au mieux la section de fonctionnement	2
La section d'investissement	5
Les subventions aux associations	8
Le budget Maison de Santé / Gendarmerie	8
Le budget CCAS	8

❖ Le Budget 2024

Situation financière

Le résultat 2023 (excédent de fonctionnement) a été encore très positif : **1 420 124,70 €**. Toutefois nous sommes dans l'obligation d'affecter en réserve de **955 313,27 €** en section d'investissement.

Le report de l'excédent de l'année 2023 sur l'année 2024 en sera de **464 809,43 €**.

En comparaison, le report de l'année 2022 sur l'année 2023 s'élevait à 721 603.54 €

La capacité d'autofinancement de la commune est suffisante pour rembourser la dette en capital.

➤ Maîtriser au mieux la section de fonctionnement

Evolution des charges de fonctionnement

L'objectif est toujours de maîtriser si possible l'évolution des charges à caractère général. Le prix de l'électricité devrait augmenter d'au moins 10%.

L'endettement augmentera dès 2024 avec le début des travaux et la réalisation de la grande salle multi-activité. Une charge nouvelle de 280 000 € est à prévoir en année pleine ; au vu des 3 millions d'emprunts que nous devons réaliser pour son financement.

Cependant, les remboursements d'emprunts sur la mairie se sont terminés en 2023, ils représentaient près de 70 000 €/an.

Les charges de personnels :

Elles dépendent des hausses des cotisations éventuelles, de l'augmentation du point et de l'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Les effectifs devraient rester stables (50 agents). Il est à noter que sur 2023, nous avons procédé à une revalorisation significative du régime indemnitaire afin de garantir aux employés de la commune leur pouvoir d'achat et de fidéliser notre personnel dans un contexte où les compétences sont rares et où la mobilité est rentrée dans les habitudes. Il a par ailleurs été instauré une participation à la couverture prévoyance (7 €/mois) et à la complémentaire santé (10 €/mois)

La fiscalité

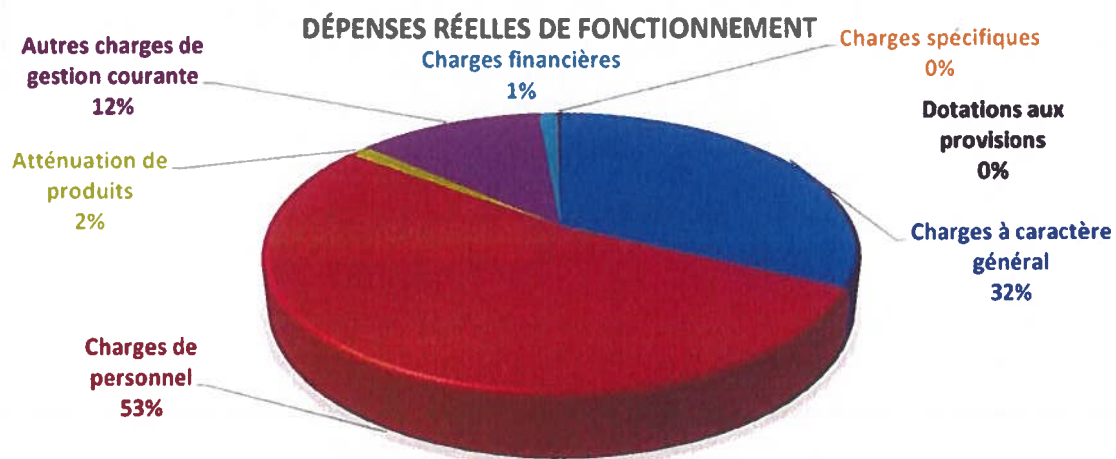
Des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. C'est un objectif que l'on doit poursuivre, au vu de la crise économique et du contexte inflationniste partiellement corrigé par l'augmentation des retraites et des pensions. Il n'y aura pas d'augmentation des taux de la part de la Commune mais l'Etat a revalorisé les bases fixées (+ 3,9%).

Nos ressources

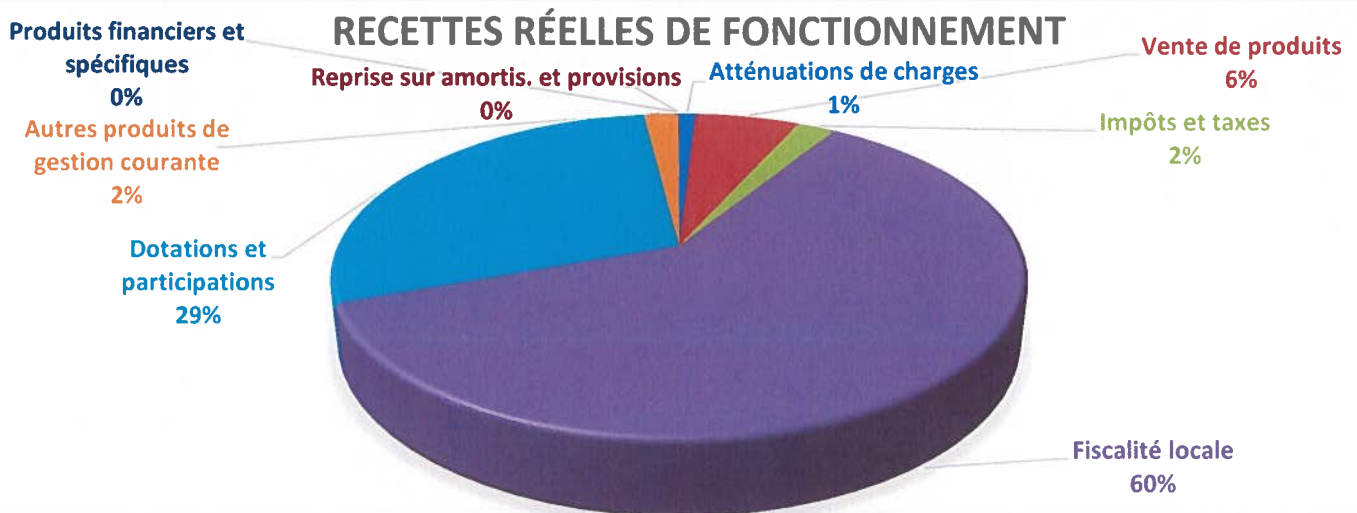
- La DGF devrait rester relativement stable
- La taxe foncière qui reste une variable d'ajustement de nos recettes mais dans un contexte de faible augmentation des salaires et des pensions, nous ferons le choix de ne pas augmenter les taux communaux.
- L'augmentation très modérée de notre population reste un petit atout pour l'évolution de la DGF, mais nous devons satisfaire les demandes croissantes de nos habitants.

La section de fonctionnement 2024

Dépenses de Fonctionnement	2024
011 Charges à caractères général	1 162 094 €
012 Charges de personnel	1 931 900 €
014 Atténuation de produits	48 200 €
65 Autres charges de gestion	442 115,62 €
66 Charges financières	44 504,66 €
67 Charges spécifiques	1 000 €
6817 Dotations aux provisions	5 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 634 814,28€
6811 Dotations aux amortissements	126 367,72 €
6862-042 IRA	30 889 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	157 256,72 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 792 071 €
023 Virement à la section d'investissement	755 112 €
Total des Dépenses	4 547 183 €



Recettes de Fonctionnement	2024
013 Atténuation de charges	36 500 €
70 Produits des services	236 950 €
73 Impôts et taxes	2 452 558 €
731 Fiscalité locale	87 000 €
74 Dotations, subventions et participations	1 159 815 €
75 Autres produits de gestion courante	77 000 €
76 et 77 Produits financiers et spécifiques	150,57 €
78 Reprise sur amortissements et provisions	2 400 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 052 373,57 €
72 Travaux en régie	30 000 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	30 000 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement	4 082 373,57 €
002 Excédent reporté	464 809,43 €
Total des Recettes	4 547 183 €



Continuer à maîtriser la pression fiscale

Par ailleurs, des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. Cet objectif doit être poursuivi au regard de la crise économique et du contexte très fortement inflationniste actuel.

Ainsi, cette année, les taux sont inchangés soit :

- ❖ Taxe foncière bâti (TFB) 48,59 %,

❖ Taxe d'habitation (résidences secondaires) 16,31 %.

Nos charges

L'objectif est de toujours maîtriser, autant que possible, l'évolution des charges à caractère général. Une hausse importante de l'électricité et du gaz ainsi que des produits alimentaires de nos cantines sont intégrés au BP 2024.

➤ La section d'investissement

Au cours de ces dernières années, **des projets d'investissements** importants ont été menés à leur terme :

- Réseau routier : Aménagement de l'avenue de la République, avenue de la Paix, avenue des frères Pélissier, chemins de Reyt, Caumont, Antuéjoul, Lescudillier...
- Sécurisation du secteur de l'église du bourg, trottoirs avenue Antonin Magne (Bex), cheminements piétonniers Espinat/Foulan, poursuite de la mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite) des bâtiments administratifs,
- Équipements structurants : école du Bex, maison de santé, micro-crèche, locaux administratifs du centre social, création de l'agence postale communale, création d'un bar-tabac-journaux. Aménagement de la place commerciale et celle de l'église, aire de jeux parc « maison Delrieu »,
- Renouvellement important du parc de véhicules pour les services techniques, camion, véhicules utilitaires, tondeuses auto portées, divers petits équipements nécessaires à l'accomplissement des tâches d'entretien. La livraison d'un tractopelle est prévue en avril 2024 (budget 2023),
- Réfections par nos agents des logements loués par la commune et création de toilettes publiques,
- Divers aménagements dans les écoles,
- Achats fonciers de :
 - o Bois forêt de Branviel,
 - o Un terrain jouxtant l'école des volcans suite à une opportunité successorale. Cet achat s'imposait pour une vision d'avenir de notre école du bourg mais a représenté un investissement financier important sans retour immédiat.
 - o Terrain en pied de la décharge de Branviel qui a permis la réhabilitation du réseau eaux usées endommagé.
- Aménagement de la médiathèque prévu et financé sur 2023 qui a pris du retard et verra sa finalisation en 2024, dossier sur lequel nous avons obtenu de la DETR au titre de 2022 (46 545 €) et des fonds européens FEADER (84 786 €). Projet mené conjointement avec CANTAL HABITAT pour la création de logements sociaux locatifs à l'étage.

L'investissement est établi de manière pluri annuelle et étalé sur le temps en fonction de nos ressources dégagées, sur notre capacité d'autofinancement en vue de contenir l'endettement, et des possibilités de subventions.

Les investissements de cette deuxième partie du mandat portent en grande partie sur la **grande salle**. Le coût des travaux s'élève à 4 871 254,11 € mais la charge s'étalera sur 3 années.

La création de voies douces,

Une troisième tranche de voies douces est à réaliser début 2024 sur le secteur du Bex, entre le carrefour de Plantade et la Sablière, avenue Louison Bobet (prévue au budget 2023) et retardée en raison du choix d'enfouissement des réseaux secs complété de la réhabilitation des réseaux d'eau potable et des branchements par la CABA.

Une quatrième tranche, avenue de la Liberté (entre le pont du Méricain et l'entrée de la zone artisanale vers la forêt de Branviel) devrait être programmée sur 2025.

Les travaux d'entretien des voiries restent toujours d'actualité. En effet, si les gros travaux structurants ont été réalisés sur les deux derniers mandats, l'entretien de nos 120 kilomètres de voiries communales (un des réseaux le plus important du département) nécessite un entretien constant et régulier si on veut conserver un état correct du réseau.

Un budget minimum de 250 000 € par an paraît incontournable si on ne veut pas prendre le risque de décrochage, ce qui entraînerait des investissements nécessaires bien supérieurs à moyen et long terme.

Naturellement, l'entretien des bâtiments communaux, écoles, l'entretien et la poursuite du renouvellement des véhicules sont aussi à prendre en compte en fonction des besoins et de nos possibilités financières.

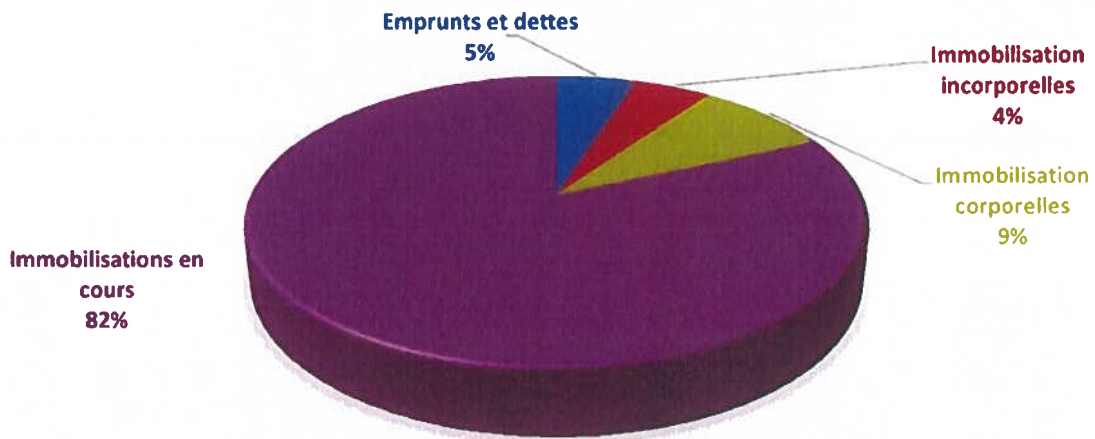
La rénovation de la couverture du DOJO associée à une amélioration de l'isolation thermique sera réalisée en 2024 (budget 2023); retard pris en raison de nécessité d'études préalables permettant de solliciter des subventions.

Le remplacement des luminaires par des LED afin de réduire la consommation électrique de l'éclairage public est terminé depuis janvier 2024 et devrait participer à la maîtrise de nos dépenses d'électricité. Le paiement de ces travaux s'étale sur 2023 et 2024 en raison des procédures de paiement du SDEC.

La section d'investissement 2024

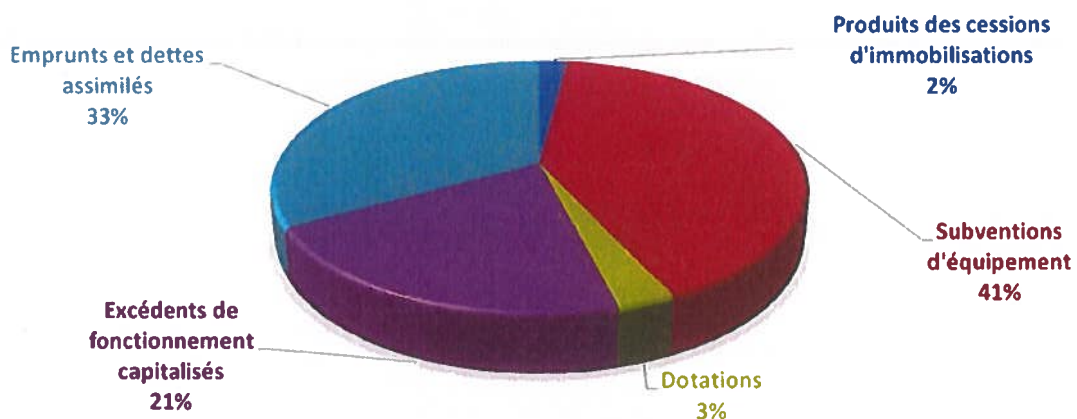
Dépenses d'Investissement	2024
16 Remboursement d'emprunts	245 000 €
20 Immobilisations incorporelles	28 800 €
204 Subventions d'équipement versées	193 020 €
21 Immobilisations corporelles	414 373,73 €
23 Immobilisations en cours	3 922 252 €
Total des dépenses réelles d'investissement	4 803 445,73 €
040 Travaux en régie	30 000 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00
Total des dépenses d'investissement	4 833 445,73
D 001 solde d'exécution reporté	627 328,27
Total des dépenses d'investissement cumulées	5 460 774,00

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement	2024
024 Produits de cessions d'immobilisations	95 000 €
10 Dotations, fonds divers	134 534,01 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	955 313,27 €
13 Subventions d'investissement	1 861 558 €
16 Emprunts et dettes assimilées	1 502 000 €
Total des recettes réelles d'investissement	4 548 405,28 €
021 Virement à la section fonctionnement	755 112 €
040 Opération ordre transfert entre sections	30 889 €
28 Amortissements des immobilisations	126 367,72
Total des recettes d'ordre investissement	912 368,72 €
Total des recettes d'investissement cumulé	5 460 774 €

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



✓ Les subventions versées aux associations

Organisme	Subvention de fonctionnement 2023	Subvention exceptionnell 2023	Subvention de fonctionnement 2024	Subvention exceptionnell 2024
ACCA	1 000,00 €		1 000,00 €	
ACVA Athlétic Club Véloipédique Aurillacois	500,00 €		500,00 €	
Amicale CELVIA	100,00 €		100,00 €	
Amis de la forêt	300,00 €		300,00 €	
APE école du Bex		3 110,00 €		4 500,00 €
APE école d'Ytrac	1 300,00 €	1 000,00 €		7 450,00 €
Association donneurs de sang	500,00 €		500,00 €	
Cabrettes et accordéons des burons de Pailherols	200,00 €		200,00 €	
Centre Social Ytrac à la Croisée des Autres	121 325,00 €		123 751,00 €	
Classe 68	100,00 €		100,00 €	
Club de la Vallée de l'Authre	400,00 €		400,00 €	
Comité agricole des cantons d'Aurillac	1 500,00 €		500,00 €	
Comité de jumelage	1 000,00 €		1 000,00 €	
Digitales ytracoises	1 500,00 €		1 500,00 €	
Dynamic dance	300,00 €	100,00 €	300,00 €	100,00 €
Espinat football	2 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
ELYT (Entente Laroquebrou Ytrac Tennis)	1 000,00 €	300,00 €	1 300,00 €	300,00 €
EYFJ	3 000,00 €		3 000,00 €	1 000,00 €
Feeling 15	500,00 €		1 000,00 €	
FNACCA	300,00 €		300,00 €	
Judo Club Ytrac	1 000,00 €	200,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Just Moov			300,00 €	
Latino danse	600,00 €	900,00 €	600,00 €	
Mill' et 1 danses YTRAC			300,00 €	
Peintres du hasard	800,00 €		800,00 €	
Pétanque Club Ytrac		1 000,00 €		1 000,00 €
Retraite sportive	400,00 €		300,00 €	
Relais Petite Enfance Les P'tits Lou	1 930,03 €		2 100,00 €	
Scierie créative			500,00 €	
SPA	500,00 €		500,00 €	
Sprinter club Aurillac	1 000,00 €		1 000,00 €	
TEAM INCA	1 000,00 €		1 000,00 €	
YTRAC ANIMATIONS	12 000,00 €		12 000,00 €	
YTRAC CLUB NATURE	500,00 €		500,00 €	
YTRAC FOOT	3 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL	159 555,03 €	10 610,00 €	162 651,00 €	19 350,00 €
			TOTAL	182 001,00 €

✓ La Maison de Santé / Gendarmerie

Le budget de fonctionnement est de 197 400 €.

Le budget d'investissement est de 182 468 €.

✓ Le CCAS

Le budget de fonctionnement est de 85 272 €.